

La Ruche



Kunheim accueil périscolaire
accueil de loisirs

Projet pédagogique

Mercredis à "La Ruche"
GRANDIR
DEHORS



avec l'ARIENA

2023-2024



I - Descriptif de la structure

- Nature de l'accueil : « La Ruche » est un accueil périscolaire communal
- Dates d'ouverture de « La Ruche » en périscolaire : Du 01 septembre 2023 au 05 juillet 2024
- Lieu d'accueil : Accueil Enfance Kunheim, 20, rue Albert SCHWEITZER 68320 KUNHEIM
- Organisateur : Commune de KUNHEIM, Mairie de Kunheim 56A, rue Principale 68320 KUNHEIM
- Numéro d'agrément DDCSPP : n° 0680101AP000123-E01

En période scolaire, le service périscolaire « La Ruche » accueille les enfants de 3 ans à 11 ans inscrits dans les écoles de Kunheim, en dehors des heures scolaires.

Son fonctionnement est sous la responsabilité de Sophie EDEL adjointe déléguée par le Maire de la commune.

Le service périscolaire est ouvert : De 7h50 à 18h30 le mercredi

II- Modalités d'inscriptions

Un dossier administratif doit être rempli par les parents avant toute inscription.

Ce dossier sera valable toute l'année scolaire en cours, et sera le même pour les activités périscolaires et les ALSH des vacances.

Pour les enfants inscrits régulièrement, il est demandé d'envoyer les plannings mensuels d'inscription pour le 20 du mois précédant.

Les autres inscriptions se feront dans la limite des places disponibles **au plus tard le vendredi** pour le mercredi suivant.

Le mercredi nous sommes ouverts en journée complète.

Cela permet aux enfants de s'épanouir autour d'animations nouvelles proposées, grâce à l'adhésion de la structure au plan mercredi et à sa charte de qualité.

Notre thème : « **Explorer la richesse de mon territoire...Kunheim et alentours** »

Cette année l'objectif général de l'année scolaire se résumera par le mot : **PROXIMITE !**

« Etre proche les uns des autres, mais aussi du territoire où nous vivons »

« LA RUCHE » facilitera le plus possible l'ouverture vers l'extérieur et les partenariats pour montrer aux enfants qu'il faut partager nos savoirs et les transmettre.

- **Objectif 1 : Être poli et respectueux les uns envers les autres**
- **Objectif 2: Mettre en place des actions, des relations...avec les personnes proches de nous et pour notre territoire.**

Nous organiserons des activités structurées:

La matinée nous permettra de proposer 2 tranches horaires pour celle-ci :

- De 9h00 à 10h30
- De 10h30 à 12h00

L'après-midi nous permettra de mettre en place 2 temps d'animation :

- De 13h30 à 15h00
- De 15h00 à 17h00

Ces activités seront proposées en tenant compte de l'âge des enfants.

Un équilibre entre les activités sportives et plus calmes sera organisé. (voir propositions pages suivantes)

En plus de ces animations, des ateliers tournants du matin et après-midi seront ouverts aux autres enfants qui ont envie d'un peu plus de liberté.

Les enfants choisiront de s'inscrire aux ateliers proposés du matin et/ou de l'après-midi en fonction du nombre de places disponibles.

Les premiers inscrits seront retenus pour les ateliers du matin et de l'après-midi.

Le but étant de satisfaire le plus grand nombre d'enfants.

La fin de journée du mercredi sera consacrée à une grande animation commune, un GRAND JEU, au cours duquel un goûter sera proposé. (L'animation de 15h00 à 17h00)

La directrice demande aux parents d'être rigoureux et de rendre les plannings et/ou d'envoyer des mails clairs et anticipés pour le bien être et le bon fonctionnement de tous.

Si il y a des changements par rapport au planning fourni, ou les inscriptions ou désinscriptions du mercredi doivent se faire au plus tard le vendredi de la semaine qui précède !

Une inscription exceptionnelle (le matin même pour la pause méridienne) examinée au cas par cas, peut être éventuellement acceptée, en cas de force majeure (urgence médicale ou familiale justifiée par écrit) et à condition que l'enfant soit préalablement inscrit au service périscolaire.

Si l'enfant est malade et que les parents ne préviennent que le jour même alors un certificat du médecin devra être fourni pour la non facturation du repas.

Pour le suivi des présences : *Le logiciel Bel'ami* permet de comptabiliser les repas et les inscriptions aux temps d'animation.

L'heure de fin de journée est enregistrée pour chaque enfant.

La facturation sera liée au suivi du logiciel.

Nous notons « E » dans le tableau de présence si l'enfant est excusé.

Nous notons « A » dans le tableau de présence si l'enfant est absent et non excusé en temps et en heure. Le forfait sera comptabilisé.

III- Les objectifs de l'accueil des mercredis et la charte de qualité

Afin d'adhérer au " plan mercredi " nous avons signé une charte Qualité qui encadre l'organisation des activités.

Les thèmes retenus sont :

- Culture
- Nature
- Sport
- Numérique
- Citoyenne



Les activités vont s'étendre sur plusieurs séances au cours de la journée, ainsi nous avons réservé 4 créneaux par mercredi, 3 le matin (1 pour les 3-5 ans et 2 pour les 6-11 ans) et une l'après midi (pour les 5-11 ans)

L'organisation de ces activités veille aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.

La collectivité assure la bonne coordination du projet de l'accueil du mercredi avec le Projet Educatif Territorial (PEDT) et veille, dans la mesure du possible, à la stabilité et la permanence de l'équipe le mercredi ainsi que sur l'ensemble des temps de loisirs périscolaires.

PLAN MERCREDI : L'ESSENTIEL

Toutes les communes peuvent proposer le mercredi un accueil de loisirs à forte ambition éducative.

POUR QUI ?

Tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2

POURQUOI ?

- Renforcer la qualité des offres périscolaires : sport, culture, nature
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- Favoriser l'accès à la culture et au sport
- Réduire les fractures sociales et territoriales

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Un accueil de loisirs organisé par les collectivités :
- avec des activités ambitieuses : culturelles, artistiques, sportives, manuelles, etc. ;
 - dans le respect des goûts et du rythme des enfants ;
 - en dialogue avec les écoles et en lien avec chaque territoire.

QUAND ?

Chaque mercredi à partir de la rentrée 2018, hors vacances scolaires

TOUS LES MOYENS DÉPLOYÉS

- Un accompagnement de proximité
- des services de l'État : éducation, jeunesse et sport, culture
 - des caisses d'allocations familiales (Caf)
 - des associations partenaires

- Un environnement juridique plus clair
- un projet éducatif territorial labellisé
 - Plan mercredi pour les accueils répondant aux critères de la charte qualité des normes d'encadrement adaptées pour les collectivités labellisées

- Des financements supplémentaires
- majoration de la prestation de service versée par les Caf aux organisateurs d'Alsh
 - maintien du fonds de soutien au développement des activités périscolaires pour les communes qui restent à quatre jours et demi

Ministère de l'Éducation nationale - août 2018

Dans les projets périscolaires mis en œuvre les mercredis seront recherchés :

- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- La collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (notamment lien inter-directions),

- La mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation.

Dans notre projet périscolaire mis en œuvre, les mercredis seront recherchés :

1. L'accueil de tous les publics

Inclusion des enfants en situation de handicap

Développement de la mixité sociale.

Gratuité ou tarification progressive.

Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité

2. Mise en valeur de la richesse des territoires.

Construction de partenariats avec les établissements culturels

Les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles et les sites naturels

Implication des habitants dans les projets pédagogiques

Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants: il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives.

3. Le développement d'activités éducatives de qualité

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques

diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives).

Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties.

Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.).

La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.

Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, nous fonctionnerons par des ateliers trimestriels.

Ainsi pour l'année 2020/2021 nos objectifs des mercredis sont les suivants :

Objectifs pédagogiques n°1

Accompagner l'enfant sur la voie de l'autonomie

Objectifs opérationnels n°1

Permettre aux enfants d'exprimer leurs envies, besoins et attentes

Moyens

- autonomie des activités pendant les temps calmes et libres
- les animateurs peuvent proposer des activités en décloisonnement selon le thème de l'après-midi et pendant les temps libres

Objectifs opérationnels n°2

Responsabiliser l'enfant

Moyens

- l'enfant se sert seul à table selon l'âge. Il est responsable de ce qu'il a dans l'assiette et de ne pas faire de gaspillage.
- participation à la mise en place, débarrassage et nettoyage des tables, chaises pour les plus grands.
- laisser les enfants de 3/6 ans s'habiller seuls
- laisser les 6/11 ans en autonomie pendant les temps calmes
- aller au WC seul selon la proximité
- donner aux enfants des missions lors des grands jeux et mélanger les petits avec les grands dans une même équipe pour responsabiliser les plus grands
- favoriser la participation des enfants pour le rangement



Objectif pédagogique n°2

Favoriser la sociabilisation

Objectifs opérationnels n°1

Intégrer l'enfant dans un groupe

Moyens

- jeux présentation au début de l'année et des que l'occasion se présente lors de nouveaux arrivants
- varier les activités de l'après-midi : grands jeux ou activités décloisonnées

Objectifs opérationnels n° 2

Favoriser la vie en collectivité

Moyens

- mettre en place avec les enfants des règles de vie et sanctions en cas de non-respect (Z'abellopoints)
- proposer des jeux collectifs, sorties, grands jeux qui suscitent le « jouer ensemble », pour permettre aux enfants de développer un esprit critique, d'entraide, de solidarité, d'écoute et de partage.
- Permettre à l'enfant de participer aux tâches quotidiennes

Objectifs opérationnels n°3

Amener l'importance du respect, de la politesse et de la tolérance

Moyens

- respecter l'environnement, les locaux, le matériel et les différentes personnes qui vivent avec nous pendant la journée.
- Insister sur l'exemple de l'animateur qui montre la bonne attitude à avoir
- favoriser le partage
- favoriser la communication parents/animateurs/enfants

Objectif pédagogique n°3

Favoriser l'épanouissement de l'enfant



Objectif opérationnel n°1

Permettre aux enfants de s'amuser et de passer un bon moment

Moyens

- proposer des activités bien préparées à but ludique et éducatif (bricolage, cuisine, sport...)
- sensibiliser l'enfant et lui donner envie de s'inscrire
- inciter l'enfant à être force de proposition pour multiplier son plaisir.

Objectif opérationnel n°2

Casser la routine et le rythme scolaire, prendre le temps !

Moyens

- Insister sur la possibilité du rien faire et de ne pas trop regarder sa montre
- Mettre en place un accueil chaleureux et prendre le temps de s'installer.
- Faire du mercredi une parenthèse plus tranquille dans la semaine

Objectif opérationnel n°3

Respecter le rythme des enfants

Moyens

- atelier libre et tranquille au retour de l'école
- ne pas réveiller les enfants à la sieste pour une activité
- faire des activités adaptées aux âges des enfants
- mise en place d'un temps calme après le repas où les enfants peuvent se reposer, se détendre, se calmer, se retrouver s'ils en ont besoin
- mise en place de temps libre

Objectif opérationnel n°4

Interpeller leur imagination, leur curiosité

Moyens

- Se déguiser lors des grands jeux
- Lire des histoires aux enfants
- Mettre en place des espaces où l'autonomie est possible et où les enfants peuvent ainsi s'ennuyer, se poser des questions, prendre des initiatives et rêver.



Objectif pédagogique n°4

Développer des projets d'animations par trimestre



Objectif opérationnel n°1

Monter un projet culturel

Moyens

- prendre contact avec ART RHENA sur l'île du Rhin
- préparer une danse, une pièce pour les familles
- partir visiter un musée, voir un spectacle de notre territoire
- se rendre à un marché de Noël pour marquer notre saison hivernale festive
- Ecrire et correspondre avec un périscolaire

Objectif opérationnel n°2

Monter un projet sportif

Moyens

- prendre contact avec plusieurs associations sportives du village pour créer des ateliers de découverte des sports du territoire
- proposer des défis sportifs intergénérationnels
- faire du sport en s'amusant

Objectif opérationnel n°3

Monter un projet nature

Moyens

Proposer **un projet avec l'ARIENA** « Grandir dehors » avec comme objectifs sur 8 séances du mercredi :

Pour le public :

- Permettre aux enfants de découvrir l'environnement extérieur qui les entoure
- Faire découvrir de nouvelles activités proches de la nature

Pour l'équipe :

- Affiner les connaissances de l'équipe sur la nature, les rendre curieux et leur donner les clefs pour répondre aux questions

-Former l'équipe sur des outils d'animation à l'environnement pour plus d'autonomie dans le projet

Autres :

-Partager les connaissances et les lieux en famille et au sein du périscolaire

Nous voulons aussi :

- favoriser les balades et les sorties Nature
- Sensibiliser les enfants à la diversité des arbres et des plantes qui sont sur notre territoire et apprendre à les connaître pour mieux les protéger.
- Réaliser un jardin pédagogique et l'entretenir
- Proposer une randonnée nature entre famille, animateurs et enfants.

IV- Vie quotidienne

Nous accueillerons les enfants à leur arrivée en deux lieux distincts. Une espace pour les 3-5 ans et un autre pour les 6-11 ans.

Notre journée se déroulera au rythme de ces 2 tranches d'âges. Leurs besoins et leur quotidien divergent. Voici les temps qui en découle :

Les 3-5 ans

8h00 - 9h00	9h00 - 10h30	10h30 - 12h00	12h00 - 13h00	13h00 - 15h00	13h30 - 15h00	15h00 - 17h00	16h30 - 17h00	17h00 - 18h00	18h00 - 18h30
									
Accueil du matin	Ateliers Manuels Eco Responsable	Expression Corporelle	Repas partagé	Temps calme Sieste	Atelier Culinaire	Grand Jeu	Goûter Forum	Temps libres Jeux	Retour au calme

8h00 – 9h00

Arrivée des enfants de manière échelonnée. Mise en route tranquillement. Les enfants participent, s'ils le souhaitent, aux ateliers mis en place par les animateurs.



9h00 – 10h30

Ateliers Manuels Eco Responsable

Petite collation, boisson chaude à 10h00

10h30 – 12h00

Expression Corporelle

Des ateliers tournants libres seront proposés aux enfants en parallèle de ces activités dirigées.

12h00 – 13h00

Passage aux toilettes et lavage des mains pour passer à table.

Les 3-5 ans mangent dans le réfectoire du haut, en petit comité avec les animateurs.

(Sauf lors d'un thème festif, nous rassemblons tous le monde)

Les enfants participent au service et débarrassage de la table. Les animateurs sont présents à table pour superviser le repas et aider les plus jeunes à se servir.

Le repas favorise les échanges et les discussions, il est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré ...)

13h00 - 15h00

Temps calme / temps libre.

Un moment de repos, même court, après le repas est nécessaire pour tous, quel que soit l'âge. Pour les 3-4 ans, une sieste est proposée et pour les autres un temps calme. Ce temps calme à pour durer une vingtaine de minutes. Il peut être un temps de lecture, de relaxation, de yoga...

Suite à ce temps calme, les enfants pourront jouer et/ou sortir dehors pendant le temps libre.

13h30 – 15h00

Atelier Culinaire ou Détente

15h00 – 17h00

GRAND JEU

Activités de l'après-midi. Grand jeux, ateliers ou sortie.

(Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement).

Le goûter permet de faire une pause dans l'après-midi, de réunir les enfants autour d'une collation. C'est le moment d'échanger autour de l'activité qui vient de se dérouler et de profiter d'un moment récréatif. Ces moments de liberté sont très appréciés des enfants.

17h00 - 18h30

Départ échelonné des enfants. Les parents viennent chercher leurs enfants. Une attention particulière est portée sur l'accueil des parents. C'est le moment d'échanger sur la journée passée, avec leur enfant et de donner les informations nécessaires pour le lendemain ou pour le mercredi suivant. En attendant, les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes.

Les animateurs restent disponibles auprès des enfants mais peuvent également ranger, nettoyer les espaces ou terminer le travail qu'ils n'ont pas eu le temps de faire.

Les 6-11 ans

8h00 - 9h00	9h00 - 10h30	10h30 - 12h00	12h00 - 13h00	13h00 - 14h30	13h30 - 15h00	15h00 - 17h00	16h30 - 17h00	17h00 - 18h00	18h00 - 18h30
									
Accueil du matin	Ateliers Culturels (Théâtre, Musique, Danse, Numérique..)	SPORT Ou Ateliers Manuels Eco Responsable	Repas partagé	Temps calme: Lecture	Atelier Culinaire	Grand Jeu	Goûter Forum	Temps libres Jeux	Retour au calme

8h00 – 9h00

Arrivée des enfants de manière échelonnée. Doucement mais sûrement...

Les enfants participent, s'ils le souhaitent, aux ateliers mis en place par les animateurs.

9h00 – 10h30

Atelier Culturel

Projets trimestriels sur les thèmes culture et numérique. Petite collation, boisson chaude à 10h00.

10h30 – 12h00

Atelier Sportif

Atelier Manuel Eco Responsable

Des ateliers tournants libres seront proposés aux enfants en parallèle de ces activités dirigées.

12h00 – 13h00

Passage aux toilettes et lavage des mains pour passer à table. Les enfants participent au service et débarrassage de la table.

Les animateurs sont présents à table pour superviser le repas et aider les plus jeunes à se servir.

Le repas favorise les échanges et les discussions, il est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré ...)

13h00 - 14h00

Temps calme / temps libre.

Un moment de repos, même court, après le repas est nécessaire pour tous, quel que soit l'âge.

Ce temps calme a pour durer une bonne demi-heure.

Il peut être un temps de lecture, de relaxation, de yoga...

Suite à ce temps calme, les enfants pourront jouer et/ou sortir pendant le temps libre.

13h30 – 15h00

Atelier Culinaire

15h00 – 17h00

GRAND JEU

Détente de l'après midi et son Goûter

(Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement).

16h30 – 17h00

Le goûter permet de faire une pause dans l'après-midi, de réunir les enfants autour d'une collation. C'est le moment d'échanger autour de l'activité qui vient de se dérouler et de profiter d'un moment récréatif. Ces moments de liberté sont très appréciés des enfants.

17h00 - 18h30

Départ échelonné des enfants. Les parents viennent chercher leurs enfants. Une attention particulière est portée sur l'accueil des parents. C'est le moment d'échanger sur la journée passée, avec leur enfant et de donner les informations nécessaires pour le lendemain ou pour le mercredi suivant. En attendant, les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes.

Les animateurs restent disponibles auprès des enfants mais peuvent également ranger, nettoyer les espaces ou terminer le travail qu'ils n'ont pas eu le temps.

Ateliers des Mercredis pour les 6-11 ans (EXEMPLE)

Mercredis de septembre, octobre, novembre, décembre					
Matin			Après-midi		
	9h00-10h30 CULTUREL	10h30-12h00 SPORTIF	10h30-12h00 Manuel Eco Responsable	13h30 – 15h00 CULINAIRE	15h00 – 17h00 LUDIQUE
02 septembre	Mon portrait à la manière de...	Balle assise	C'est toi qui chois'	Tarte aux pommes	Rallye dans Kunheim
09 septembre	Mon portrait à la manière de...	Tchouk Ball 1/2	Création avec un kit de base	Far Breton	Les petites bêtes de la mare
16 septembre	Notions de musique Dans la salle de MUSIQUE	Tchouk Ball 2/2	PROJET Décors Spectacle	Gâteau au chocolat	Le mystère de l'abeille disparue
23 septembre	« JUST DANCE » Wii	Poule, Renard, Vipère	PROJET Décors Spectacle	Cookies	Jeux de société intergénérationnels

Un programme coloré et attractif sera proposé chaque trimestre aux familles.

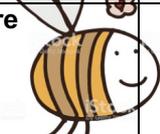
Et les journées en sortie ?

Le **Plan Mercredi** permet un partenariat avec l'Association « Amicale Jules Verne » qui chapeaute également des activités parascolaire en soirée et les mercredis matin.

C'est sous le nom d'ESPACE DETENTE que ces moments sont proposés.

Nos objectifs communs se portent vers les animations, culturelles, sportives et environnementales. En collaboration avec les directrice des écoles, la directrice de l'Espace Détente et notre directrice périscolaire les axes de découvertes et d'animation seront plutôt culturels au 1^{er} trimestre, sportif au 2^{ème} trimestre et enfin sport et environnement au dernier trimestre.

Les mercredis qui précèdent les vacances, nous proposeront ainsi des sorties à la journée pour ouvrir les esprits des enfants et leur permettre de sortir du village.

Moments de la journée	Heures	Objectifs	Descriptions
Accueil du matin	8h00 / 9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Rentrer doucement dans la journée en collectivité - Discuter, partager avec les copains 	<ul style="list-style-type: none"> - ateliers libres en autonomie -toutes les tranches d'âges réunies (décloisonnement)
Ateliers Plan Mercredi Culturel ou environnemental	9h00/10h30	<ul style="list-style-type: none"> - Activités structurées et attractives - Permettre à l'enfant de s'inscrire dans un projet qu'il a choisi sur plusieurs séances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet trimestriel avec des activités éducatives et ludiques à la fois. - Sortie en lien avec nos propositions
Ateliers Plan Mercredi Sportifs	10h30/12h00	<ul style="list-style-type: none"> - Activités structurées et attractives - Permettre à l'enfant de s'inscrire dans un projet qu'il a choisi sur plusieurs séances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet trimestriel plutôt sportif - Se mettre des objectifs de découverte de règles de jeux sportifs - Apprendre à jouer avec les autres
Accueil du midi	12h00 / 13h00	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre à l'aise les enfants -Respect du rythme des enfants -Moments de transitions entre école et les mercredis -Moments de convivialité et de socialisation 	<ul style="list-style-type: none"> -ateliers libres en autonomie -toutes les tranches d'âges réunies (décloisonnement)
Repas	12h00/13h00	<ul style="list-style-type: none"> -donner envie aux enfants de goûter -Passer un moment agréable, convivial -Rendre l'enfant autonome et responsable 	<ul style="list-style-type: none"> -le repas est une activité à part entière - Pour que ces moments-là soit un temps favorable à chacun, il doit être encadré avec des règles précises
Temps calme 	13h00/14h00	<ul style="list-style-type: none"> -permet à l'enfant de se détendre, de se relaxer, de se retrouver, de se reposer et de respecter les autres. 	Les premières années de maternelle et ceux qui le souhaite sont à la sieste, si ces derniers ne dorment pas ils sont relevés pour rejoindre les plus grands. Le temps calme se compose d'un coin lecture et d'activités calmes telles que dessin, coloriage, perles, scoubidou, échecs et petits ateliers proposés par les animateurs pour ceux qui le souhaitent.
Temps libre 	14h00/14h30	<ul style="list-style-type: none"> -permet à l'enfant de grandir, rêver, explorer, se défouler, se retrouver, discuter, échanger ou se reposer -favoriser la socialisation 	<ul style="list-style-type: none"> -les enfants sont invités à jouer librement dans leur espace ou à l'extérieur -les animateurs sont à la disposition des enfants mais peuvent jouer avec les enfants si ces derniers les sollicitent
Activités Grands Jeux	15h00 / 17h00	<ul style="list-style-type: none"> - développement de l'imagination, créativité, dextérité, motricité -permet à l'enfant de faire des choix -faire de l'enfant un acteur de sa vie -moment d'échange, de détente et de plaisir -l'enfant peut participer à des activités diverses et variées 	<ul style="list-style-type: none"> -Les activités sont programmées en fonction d'un thème du mercredi et tiennent compte du publique concerné. L'animateur complète une fiche d'animation afin de cadrer au mieux l'activité et de faire face aux éventuels imprévus -l'activité est un support moteur, imaginatif, créatif et non une occupation et doit s'inscrire dans le cadre pédagogique tout en étant adaptés aux besoins et attentes des enfants qui y participent -le temps d'activité est variable -l'animateur fera une évaluation de son activité
Goûter	16h30/17h00	<ul style="list-style-type: none"> -donner envie aux enfants de goûter -passer un moment agréable, convivial -rendre l'enfant autonome et responsable 	Le goûter est préparé par un animateur accompagné d'enfants volontaires. Chaque groupe dispose d'un chariot avec cruches, verres ainsi que le goûter du jour, des couverts si besoin et serviettes. Chaque groupe débarrasse.
Soirée	17h00/18h30	<ul style="list-style-type: none"> -permet à l'enfant de se détendre avant l'arrivée des parents. 	Les activités de fin de journée sont calmes les enfants sont invités à jouer librement dans leur espace ou à l'extérieur

V- Aménagement des espaces

Pour organiser et adapter aux mieux les activités les équipes d'animation disposent de locaux mis à disposition par la commune de Kunheim.

Ces derniers sont agencés avant le début de l'année par l'équipe selon les tranches d'âge des enfants. Une attention particulière est portée sur la sécurité, le confort et la fonctionnalité de ces espaces.

Le service périscolaire occupe le premier étage du bâtiment AEK (Accueil Enfance Kunheim). L'accès à nos locaux se fait par l'entrée principale qui donne sur un hall d'accueil.

Pour accéder au bâtiment un code d'entrée sera remis aux parents en début d'année scolaire.

En haut de l'escalier, à droite, les casiers à chaussons et portes manteaux sont à disposition des enfants (un coin pour l'école maternelle et un coin l'école élémentaire)

Les sanitaires sont à proximité pour le passage aux toilettes et le lavage des mains avant le repas.

Lors des activités, les enfants de 5 à 11 ans sont libres d'aller aux sanitaires sans animateurs.

Les 3-4 ans seront accompagnés par les animateurs car ils ont besoin de leur présence pour l'apprentissage des bons gestes.

(Avant l'activité les groupes d'enfants vont aux toilettes pour éviter les va et vient)

Le service périscolaire est composé de 2 salles principales d'activités (dont une pouvant servir de cuisine pédagogique), une salle douce pour le temps calme ou de sieste, une salle de jeux 6-11 ans aménagées pour les plus grands, une terrasse, un espace rangement, 2 bureaux et une salle de réunion (qui sert aussi de salle des animateurs pour les préparations)

A l'étage nous disposons également de la salle de la ludothèque.

Une convention est faite pour son utilisation.

Le vestiaire et la salle de pause du personnel se trouve à côté du bureau de la directrice.

Des aires de jeux sécurisées et fermées ont été réalisées autour du bâtiment.

Un côté 0-3 ans et un côté 3-12 ans.

Certains temps dans l'année, en accord avec la directrice du multi-accueil nous aurons accès à la cours des 0-3 ans.

Un grand terrain de jeux « hors structure » est également ouvert aux amusements des enfants.

Nous avons aussi accès aux cours de récréation des deux écoles et nous allons régulièrement au stade de foot à proximité du centre.



VI- Encadrement

Le mercredi l'encadrement est assuré par :

- A La Ruche l'encadrement est assuré par :
- La responsable, Anne EHLACHER BAFD, BEATEP « Pratiques culturelles et loisirs quotidiens »
- La responsable-adjointe, Valérie SCHMITZ-DANNER BAFD
- Le responsable adjoint des ALSH, en recrutement
- 8 animateurs,
 - Aurélie FAURE (BAFA)
 - Marjorie SCHUBETZER (BAFA)
 - Sophie HOUBART (BAFA)
 - Estelle BELLEAU (Cap Petite Enfance)
 - Pauline ZWINGELSTEIN (BAFA)
 - Anne-Line LUCCHESI (BAFA stagiaire)
 - 1 BPJEPS Loisirs Tout Publics 1ere année (en recrutement)
 - 1 CPJEPS en recrutement

Les animateurs fonctionneront en 2 équipes distinctes, par trimestre.

Les animateurs du matin seront engagés dans les ateliers du Plan Mercredi avec des activités éducatives et ludiques à la fois.



Les animateurs de l'après-midi auront pour objectif de proposer des grands jeux, de développer l'imaginaire des enfants et de partager des moments qui transportent les enfants dans des univers de découverte en s'amusant.

Les animateurs travailleront dans les 2 moments de la journée selon les trimestres.

Les activités seront préparées et auront des objectifs toujours liés à nos axes : culture, sport, environnement.

VII- Règles de vie de l'équipe

L'animateur doit veiller au bien être de l'enfant, être motivé, responsable, patient, à l'écoute de l'équipe et de l'enfant, attentif, juste et ponctuel.

Il doit être disponible à l'enfant et aux parents afin d'instaurer un climat de confiance.

L'animateur doit également respecter les règles de sécurité et le projet pédagogique auquel il a participé. L'équipe d'animation doit communiquer entre elle et être solidaire, il ne doit pas y avoir de concurrence ni de jugement.

L'usage de cigarettes est interdit en présence des enfants et pendant les heures de travail en présence des enfants (pas de pause cigarettes).

Les téléphones portables sont devenus des outils de travail mais il est important d'en interdire l'usage privé même par message en présence des enfants.

Les éventuels conflits au sein de l'équipe se régleront en dehors de la présence des enfants afin de ne pas porter atteinte à la crédibilité des animateurs concernés.

VIII- Gestion des présences et de la liste de pointage.

Une liste de présence est créée chaque mercredi.

Les enfants sont pointés dès leur arrivée avec la tablette.

Les remarques, consignes et autre information en lien avec l'enfant accueilli sont notés sur la liste.

La liste de présence est un élément de communication indispensable à l'organisation mais également à la sécurité des enfants.

Il permet de connaître précisément le nombre d'enfants et leurs animateurs dans chaque groupe. Il facilite la communication de toutes les personnes amenées à travailler sur la journée.

Si un enfant manque à l'appel, la personne responsable du mercredi contrôle les fiches d'inscription pour repérer une éventuelle erreur de saisie.

Si l'erreur n'est pas avérée elle contacte la famille pour connaître les raisons de l'absence.

Les parents sont tenus de signaler l'absence de leur enfant par téléphone, par mail au plus tard la veille de l'inscription. Dans le cas contraire et sans justificatif médical, l'inscription sera facturée.

Ils ont également la possibilité de le récupérer avant la plage de retour (17h/17h30), à condition d'en avoir informé le directeur en amont.

Une fois tous les enfants présents, le directeur informe les animateurs d'éventuels changements en lien avec les présences des enfants.

Le directeur veille à ce que les enfants soient récupérés par une personne habilitée et que les informations données par l'animateur référent soient transmises.

IX- Le public accueilli

Les différents publics accueillis lors des mercredis sont les suivants :

- enfants de 3/6 ans
- enfants de 7/11 ans

Nos accueils proposent des activités pour des tranches d'âges spécifiques. Chaque âge a son lot de caractéristiques.

Les équipes d'animation doivent toujours se référer à ces particularités et les besoins qui s'y réfèrent.

Un tour d'horizon des caractéristiques globales de chaque public .



BESOINS ENFANTS	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS PSYCHOLOGIQUES	ACTIVITÉS

3/5 ANS	Bien se reposer (nuit +sieste) Bien se nourrir (4 repas importants) Bonne hygiène (être propre et au chaud)	Câlin Sécurité Maman Amour	Âge du « non » et du « je » Besoin de cadre Observateur, curieux et inconscient du danger Être à l'écoute	Activités courtes (30min maxi) : peinture, modelage, dessins, cuisine, histoires, petits jeux courts, activités manuelles simples.
6/8 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Affection Sécurité Être consolé Confiance Amour	Curieux et naïf Besoin d'explications Besoin de responsabilité	Jeux de mémoire, jeux sportifs, cuisine, activités manuelles pas trop longues (45min maxi), activités artistiques (modelage...).
9/11 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Attention Autonomie (début) Pudeur Amour	Veut être grand Autonomie et responsabilité Conflit et rébellion Besoin de dialogue	Jeux de piste, chasses au trésor, grands jeux (30min à 1H), jeux sportifs, jeux de ballon, jeux de réflexion, activités manuelles.

Toutes les activités proposées se référeront à ces besoins.

X- La pédagogie des repas et leur composition

Le service de restauration est assuré par POMME et CHOU situé à MARCKOLSHEIM.



<https://www.pomme-et-chou.fr>

Le repas est livré en liaison chaude tous les jours du lundi au vendredi au rez de chaussée du bâtiment de KUNHEIM.

Le repas est divisé en deux services.

Les enfants ne sont pas obligés de manger la totalité des plats qui sont proposés. En fonction de leur goût, afin de les rendre autonomes et responsables, il leur est proposé de se servir (en quantité raisonnable !) une portion qu'ils s'engagent à terminer. S'ils éprouvent dès le départ, une crainte, les animateurs leur proposeront simplement de goûter une infime portion.

Ils pourront être resservis une fois pour les féculents et viandes et deux fois pour les légumes et fruits. Mais pas pour le dessert industriel ou trop sucré.

La nourriture est de très bonne qualité et variée. Elle est livrée en quantité suffisante pour chaque type de mets.

Les grammages sont au minimum conformes aux recommandations du GEMRCN.

Les menus sont affichés dans notre structure pour informer les enfants et leurs parents.

XI- Le Goûter

Il est le quatrième repas indispensable chez l'enfant : C'est une ressource en énergie et qui apporte à l'enfant des éléments nutritionnels utiles à sa croissance.

Le goûter contribue à un bon équilibre alimentaire et permet de mieux répartir son alimentation sur la journée.

Le goûter n'est pas une obligation. Il est offert aux enfants. Ces derniers peuvent décider librement de se servir ou de prendre uniquement une tranche de pain et un fruit en libre-service.

Il leur est même possible d'apporter leur propre collation.

Le goûter est préparé par les animateurs et distribué dans les espaces respectifs aux différents groupes entre 16h00 à 17h00.

Si le temps le permet il peut se prendre dehors.

Un roulement entre animateur est effectué afin de laver, sécher et ranger la vaisselle du goûter.



Le goûter pourra aussi être le moment de l'après midi ou un échange se fait sur la grande animation proposée durant les 2 heures passées ensemble.

Une discussion sur ce que les enfants ont aimé ou moins apprécié, les choses à améliorer et le rappel de moments forts et inoubliables.

XII- La communication

Pour organiser les mercredis la communication est très importante afin que celui-ci se déroule aux mieux, nous retrouvons :

- Les parents : communication par système de documentation par rapport à l'inscription, le projet pédagogique, fiche sanitaire et la pub du mercredi proposé.

Un tableau avec le programme de la journée est mis à l'accueil du matin.

Il est important de communiquer avec les parents pour établir une relation de confiance, transmettre les informations à :

- La commune de Kunheim qui met en place ce service.
- La DRAJES : elle fixe le cadre règlementaire, soutien et accompagne les initiatives de notre équipe pédagogique.
- Les prestataires : nous faisons appel à eux pour les sorties, les transports, les repas.

XIII- Evaluation

L'évaluation doit être présente à tous moments et à plusieurs niveaux :

- Lors des suggestions, remarques difficultés des enfants / des parents
- Lors des réunions hebdomadaires par l'équipe d'animation sur l'organisation de l'accueil, l'organisation des activités, la gestion des groupes enfants, la gestion de l'équipe d'animation

L'évaluation permet de mesurer l'écart entre l'écrit et la réalité, elle est nécessaire pour permettre l'évolution du projet pédagogique et l'amélioration de nos actions sans oublier notre objectif principal qui est le bien-être des enfants.

Anne EHRLACHER et l'équipe de « LA RUCHE »

